CDEN du 19 Septembre 2024 -

(Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

AJUSTEMENTS RENTRÉE 2024

CARTE SCOLAIRE

Mesures complémentaires

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Compte-rendu de la FSU SNUipp 65

Présent-es:

M Le Préfet, Mme La DASEN, M Fabien Tuleu Sous-Préfet d'Argelès

Élu-es: M Craspay, Mme Isson, M Thirault, M Ange Mur, Mme Dupuy, M Aurignac, Isabelle Courtin, Laurent Lages (conseiller départemental Lannemzan Neste Aure), Isabelle Courtin (maire de Villelongue) M Totaro (président départemental des pupilles), J.M Lefrançois (président honoraire de l'OMAPA), Bruno Montagnol directeur départemental de l'ONAC.

FCPE (Stéphane Gimenez, Elodie Gadaut, Vincent Douce, Cyrille Boyer Présidente).

Organisations syndicales : 2 représentants UNSA 3 représentants SGEN, 3 représentants FO, 1 représentant CGT et 4 représentant-es pour la FSU Sophie Manzato, Marc Poulou, Claude Martin et David Castebrunet.

Pour l'administration EN: Mme Corinne Goncet (Secrétaire générale), Damien Aurignac, Laure Beau

Déclarations liminaires UNSA, SGEN, CGT, FCPE, FSU

Réponses de Madame l'Inspectrice d'Académie à notre déclaration liminaire:

Conditions de rentrée :

Bonnes conditions en terme de climat, sans polémique. En terme de RH, 1 enseignant devant chaque classe. 8 INEAT (entrants dans le 1er degré) et 4 contractuels.

- Priorités :
- -renforcer le remplacement-priorité absolue
- -renforcer les RASED pour soutenir l'inclusion scolaire
 - Rythmes scolaires : différencier 1^{er} et second degré. Dans le 1^{er} degré nous sommes revenus à 4 jours. Dans le second c'est la responsabilité des CA des collèges et lycées.
 - Harcèlement scolaire: l'IA rappelle qu'elle a travaillé avec la FCPE en particulier sur le secteur de Bagnères. Il y a un référent de lutte contre le harcèlement. Choix de confier cette mission à un enseignant, ancien directeur. Le harcèlement c'est l'affaire de tous mais c'est aussi l'affaire des parents. Les parents doivent être des alliés. Nous avons changé d'ère, de logiciel: le harcèlement n'est plus une fatalité!
 - Poids des cartables : dialogue local entre chefs d'établissement, famille et FCPE.
 - L'école inclusive : 16 élèves sans AESH au fil des notifications de la MDPH. Le manque est temporaire ; 840 élèves et 270 ETP. Les notifications humaines augmentent.
 - Second degré: les groupes de besoin dans le cadre du choc des savoirs. Idée générale: différenciation en maths et français. Moyen donnés par le RECTEUR en fonction des évaluations nationales. Environ l'équivalent de 15 postes (262 heures).

- L'inclusion scolaire : construire des solutions hybrides avec le médico-social. Madame L'Inspectrice a été obligée d'intervenir sur un cas particulier pour débloquer une situation critique accompagnée par le SNUipp car il n'y avait pas de place en DITEP pour lui- Une solution a été trouvée- Un protocole pour le lieu de répit a été présenté à quelques équipes- L'IA insiste sur les besoins de formation pour les personnels-
 - « L'école ne peut pas tout et ne peut pas tout toute seule ».

Interventions du Préfet :Rencontre Préfet, IA et élus de l'école de Pouzac. dialogue très constructif. Nouvelle banderole : « OUI à l'ouverture d'une nouvelle classe. »

➤ Intervention FSU: nous ne remettons pas en cause la gestion et le travail des services départementaux, nous remettons en cause les manques de moyen budgétaires et les discours récurrents sur la revalorisation de nos salaires par exemple. Augmentation des salaires de 15 % des enseignants français qui a simplement compensé l'inflation. Dans les autres pays ils ont obtenu une amélioration réelle de 4 %. A noter que les autres pays ne font pas appel à des contractuels.

Vote de l'approbation du dernier compte-rendu du CDEN :

Toutes les OS se sont abstenues. Explication de vote de la FSU : « nous n'étions pas présents (boycott de tous les syndicats) donc nous ne souhaitons pas voter ce procès verbal. »

Intervention de l'IA: Nécessité d'ouvrir des classes de TPS dans les zones paupérisées où il y a un manque de place en crèches. Ouverture à Pierreffite par exemple.

Remarque : Il serait nécessaire de comptabiliser les élèves de TPS quand ils sont scolarisés, dans toutes les classes de toutes les écoles, ce qui n'est pas le cas.

Intervention FSU: sur l'accompagnement d'élèves sur le temps de cantine pour les AESH. Dérive: les AESH ne sont plus rémunéré-es par les municipalités mais par l'État qui n'a pas le budget. Ces heures sont donc prises sur temps scolaire, c'est-à-dire que des AESH interviennent sur temps de cantine <u>au dépens du temps scolaire.</u> Madame l'IA parle d'environ une quinzaine d'AESH et affirme qu'une solution sera proposée par les services. La mairie de Tarbes s'est engagée à continuer de financer ce temps de cantine pour les AESH jusqu'à régularisation.

« Nous appliquerons la circulaire de mai 2024 » a indiqué Madame l'IA.

Intervention de l'IA: Instruction en famille : Gros travail entre Éducation nationale/ CAF/ collectivités territoriales et préfecture. Élèves allophones : dispositif UPE2A-Environ 100 élèves allophones sur collèges et lycées du département.

Remarque: problème d'une année insuffisante pour élèves allophones. L'IA en relation avec CASNAV pour parfois des appuis supplémentaires. Chef d'établissements prennent des initiatives locales.

Le préfet indique qu'il fait remonter les besoins lors des discussions budgétaires et il communique avec l'IA et les députés. Le chapitre éducation nationale s'appelle TITRE 2.

1 - Mesure provisoire d'ouverture de classe

- École Primaire F.Camescasse- Maubourguet (0651091H)
- École Primaire Monleac-Magnoac (0650721F)
- École maternelle Les Cèdres- Aureilhan (0650702K)

2- liste de renouvellement des rythmes scolaires- modifications d'horaires à la marge pour organisation cantine etc.

La FSU a voté POUR et il y a eu 2 abstentions donc les renouvellements ont été actés en CDEN